

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 21 (1943)

Artikel: Le transfert de la "Pierre-aux-Dames"
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE TRANSFERT DE LA « PIERRE-AUX-DAMES »

W. DEONNA.



RESSÉE de temps immémorial sur une éminence entre Troinex et Bossey, la Pierre-aux-Dames avait été transportée en 1872 au Jardin des Bastions, près de la statue de David par Chaponnière.

En 1922, la direction du Musée d'Art et d'Histoire avait attiré l'attention du Conseil administratif de la Ville de Genève sur les risques de dégradation qu'elle courait, couverte de lichens funestes, à l'ombre des arbres du Jardin des Bastions¹. Toutefois, nos autorités municipales n'avaient pas cru devoir accéder alors à ce vœu. Mais leur attention ayant été de nouveau attirée à la fin de 1941 sur l'état de ce témoin mémorable de notre histoire locale, elles décidèrent son transfert en un endroit plus favorable, et au printemps de 1942 la direction du Musée la faisait placer dans la cour du Musée et nettoyer de ses végétations parasites. Il faut espérer, qu'ayant trouvé un sûr asile, son deuxième déplacement sera aussi le dernier.

Ce bloc erratique², en gneiss, fut sans doute déjà vénéré par les populations préhistoriques, néolithiques, du bronze, puis du fer, comme en témoignent les sépultures trouvées auprès. Ses destinations et ses âges ont été souvent discutés, et ont suscité bien des hypothèses, certaines erronées, ou discutables, sur lesquelles

¹ *Genava*, I, 1923, 65.

² DEONNA, « Les croyances religieuses et superstitions de la Genève antérieure au christianisme », *Bull. Inst. national genevois*, XLII, 1917, 263, référ.; Id., *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 40, n° 133, référ.; Id., « Déesses gallo-romaines de la Maternité et de la Fécondité », *Ind. Ant. suisses*, 1927, 21; Id., *Les arts à Genève des origines à la fin du XVIII^e siècle*, 51, fig. 37; P. BERTRAND, *Les origines de Genève*, 16-7, fig.

il n'y a pas lieu de revenir ici. Tout récemment, M. L. Blondel, en une communication faite à la Société d'Histoire de Genève, en janvier 1942, a voulu prouver, avec de minutieuses mensurations, et des relevés mathématiques de lignes solsticiales, équinoxiales, etc., que la Pierre-aux-Dames appartient avec d'autres blocs des environs à un ensemble mégalithique du culte solaire; il remonterait sans doute aux âges néolithique ou du bronze, et aurait été perpétué longtemps après. Quoi qu'il en soit, substituant aux précédents leurs cultes, anthropomorphisés par la conquête romaine, les Gallo-Romains ont sculpté sur cette pierre les effigies qui lui ont donné son nom. Ce sont vraisemblablement celles des Matres gallo-romaines ou Matrones, déesses de la fécondité terrestre, de rôle parfois funéraire¹. Il semble² qu'elles sont trois, comme d'ordinaire, drapées, sans doute assises, tenant des deux mains devant elles quelque attribut — le geste des bras est en effet distinct encore — et que le quatrième personnage à l'extrême gauche, debout, drapé, représente une autre divinité ou un dédicant³. On lira avec intérêt, dans les pages suivantes, le mémoire très documenté que M. L. Blondel a consacré à ce monument.

¹ DEONNA, « Déesses gallo-romaines de la Maternité et de la Fécondité », *Ind. Ant. suisses* 1927, 17.

² On regardera la photographie reproduite dans DEONNA, *Les arts à Genève*, fig. 37.

³ Pour cette interprétation, DEONNA, *Ind. Ant. suisses*, 1927. Comparer avec le « Heidenfels », près de Landstuhl, ESPÉRANDIEU, *Recueil général de bas-reliefs*, VIII, 127, n° 6075.

